



Commission juridique et technique

Distr. limitée
13 janvier 2016
Français
Original : anglais

Vingt-deuxième session

Kingston (Jamaïque)

11-22 juillet 2016

Ordre du jour provisoire de la Commission juridique et technique¹

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Président et du Vice-Président.

A. Activités des contractants

4. Rapport sur l'état des contrats d'exploration.
5. État d'avancement des programmes de formation au titre des plans de travail relatifs à l'exploration et sélection des participants à ces programmes.
6. Examen des demandes de prorogation de contrats, en application des procédures et critères applicables à la prorogation d'un plan de travail approuvé relatif à l'exploration en application du paragraphe 9 de la section 1 de l'annexe à l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982².
7. Examen des rapports annuels des contractants³.
8. Information sur l'examen périodique de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration³.

¹ La Commission se réunira à deux reprises en 2016 : la première fois du 22 février au 4 mars et la seconde du 11 au 22 juillet, pendant la vingt-deuxième session de l'Autorité. Sauf indication contraire, les points de l'ordre du jour provisoire seront examinés à la première réunion.

² ISBA/21/C/19, annexe.

³ Point dont l'examen aura lieu au mois de juillet.



9. Examen des recommandations formulées par la Commission juridique et technique à l'intention des contractants :
 - a) Recommandations concernant les programmes de formation au titre des plans de travail relatifs à l'exploration formulées à l'intention des contractants et des États qui les patronnent⁴;
 - b) Recommandations à l'intention des contractants en vue de l'évaluation d'éventuels impacts sur l'environnement liés à l'exploration des minéraux marins dans la Zone^{3, 5}.

B. Demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration

10. Examen des demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration⁶ :
 - a) Des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse;
 - b) Des nodules polymétalliques;
 - c) Des sulfures polymétalliques.

C. Questions environnementales

11. Examen de la mise en œuvre du Plan de gestion de l'environnement pour la Zone de Clarion-Clipperton et questions liées à l'élaboration d'autres plans de gestion de l'environnement dans la Zone.
12. Examen des conclusions de l'atelier international sur l'uniformisation des méthodes de taxonomie de la méiofaune de la Zone de Clarion-Clipperton, tenu à Gand (Belgique) du 14 au 17 décembre 2015.

D. Projets de règlement relatifs à l'exploitation

13. Examen et approbation de projets de règlement relatifs à l'exploitation des ressources minérales dans la Zone.

E. Gestion des données

14. Examen d'un plan d'exécution technique relatif à l'amélioration des bases de données et à l'adoption d'une stratégie de gestion des données par l'Autorité.

⁴ ISBA/19/LTC/14.

⁵ ISBA/19/LTC/8.

⁶ Les demandes d'approbation de plans de travail relatifs à l'exploration seront examinées dans l'ordre où elles auront été reçues.

F. Questions renvoyées à la Commission par le Conseil

15. Questions relatives au patronage par les États de contrats d'exploration dans la Zone, et notamment le critère de contrôle effectif, et questions liées à la monopolisation des activités menées dans la Zone, compte tenu, en particulier, du concept d'abus de position dominante³.
16. Questions relatives au fonctionnement de l'Entreprise, en particulier aux incidences juridiques, techniques et financières pour l'Autorité³.
17. Examen des questions relatives au traitement des données et renseignements confidentiels, conformément aux dispositions de l'article 12 du Règlement intérieur de la Commission.
18. Examen de la possibilité de tenir des consultations avec les parties prenantes et d'adopter une stratégie de collaboration.

G. Questions diverses

19. Questions diverses.
-